

Presse info

Actus



Direction de la Communication
Service Presse & Relations Médias
CS 80036 - 51722 Reims Cedex
03.26.77.77.40 - presse@reims.fr

www.reims.fr
www.grandreims.fr



Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

Mercredi 26 juin 2024

L'actu de la semaine



Un parc de quartier aux atouts multiples bientôt inauguré

Lundi 1^{er} juillet, 15 h 30, inauguration du parc Roger Copitet, quartier Verrerie, en présence du Maire de Reims, d'élèves de l'école Jules Ferry et de la famille du Rémois Roger Copitet

Reims compte un nouveau parc dédié à toutes les générations, aux atouts multiples, parfois inédits. Bref, une nouvelle destination de détente, de loisirs à-même d'attirer des habitants bien au-delà de Verrerie, son quartier d'ancrage. En contrebas de l'école Jules-Ferry, à l'angle de la rue Henri Paris et du bd du quai aux Moines, un ancien terrain de football peu utilisé occupant 1,2 ha, a été métamorphosé en parc exemplaire grâce à la mobilisation conjointe de la ville de Reims (1,022 M€ TTC), du Grand Reims (67 300€ TTC) et avec l'appui de fonds européens (582 916,09 € HT au titre du FEDER). Depuis le week-end de l'événement national « Rendez-vous aux jardins » après un printemps particulièrement pluvieux, le site est ouvert au public. Nourrie d'une concertation menée auprès d'élèves du groupe scolaire Jules Ferry et des habitants du secteur par le service de la démocratie locale, entamée en décembre 2019, l'opération a été conçue par la Direction des espaces verts de la Ville, avec l'appui de la Direction de l'eau et de l'assainissement et de la direction de la Maintenance des bâtiments.

Avec une telle surface, les offres de ce parc ont pu être diversifiées. Les adolescents l'ont adopté ! Un parcours d'équilibre, unique en son genre à Reims, propose un cheminement sur 36 m, ponctué de 37 plots en bois de robinier, l'essence européenne la plus imputrescible. Autre offre inédite à Reims, dédiée aux petits usagers comme aux jeunes, à des enfants en fauteuil roulant, déficients visuels et auditifs : un bateau de pirate dans une aire de jeux totalisant 300 m². Les dimensions de ce galion à deux mâts sont imposantes et permettent de courir, escalader, ramper, se cacher, marcher en équilibre, glisser sur des toboggans... Le bateau occupe une surface de 130 m², atteint une hauteur de 7,5 m avec ses fanions en haut des mâts, une largeur de 10 m, portée à 11 m avec les arrivées de toboggan. Autour du bateau, quelques jeux à ressort ont été installés. Comme tous les aménagements ludiques d'une certaine importance mis en place par la Ville, cette aire de jeux est inclusive pour les publics porteurs de handicap. Sur le mur de l'école Jules Ferry

Reims.fr

GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

voisine, à la demande de la précédente directrice, un parcours d'escalade a été aménagé après restauration du mur. Au total, 150 prises ont été réparties sur 25 m de long. Pour les adultes, en réponse à un souhait exprimé lors de la concertation, deux boulodromes ont été aménagés. Notons que ce type de demande est récurrent à Reims dès lors qu'il s'agit de réaménager un espace vert d'une certaine surface.

Et ce n'est pas tout ! Le parc Roger Copitet propose également en son cœur un jardin sur le thème des cinq sens, une innovation pour Reims en termes de paysagisme en parcs publics. Toujours à la demande de la précédente directrice, les élèves de l'école Jules Ferry voisine, comme l'ensemble des visiteurs, sont invités à solliciter leurs sens au fil d'une découverte attentive de cinq zones, chacune aménagée pour solliciter un sens particulier. Pour la vue, des plantes colorées et décoratives. Pour le toucher, toute une palette de plantes dont les feuilles présentent des textures différentes : douces, rugueuses, piquantes. Pour l'odorat : une sélection de plantes aromatiques et odorantes. Pour le goût : un verger et diverses plantes comestibles avec tables de pique-nique. L'ouïe, quant à elle, est sollicitée dans un espace ouvert au vent et bordé d'arbres, doté d'un banc avec hôtel à insectes, et d'une plate-forme de repos en pleine prairie.

En dehors des zones accessibles par des allées circulaires, une prairie permet de préserver une nécropole datant du II^e ou du III^e siècle après J.-C. mise au jour à l'occasion de fouilles archéologiques. Le Grand Reims a mis en place des mâts d'éclairage fonctionnant à l'énergie solaire pour l'allée centrale.

Pour la qualité de vie des divers usagers : le parc est fermé en nocturne, les deux entrées pour le public sont dotées de U-pivotants pour préserver le site des deux-roues motorisés, une entrée a été créée rue Henri Paris, une allée permet de traverser le parc et de rejoindre la rue Albert Thomas. Les livraisons pour le restaurant de l'école se font par l'entrée côté Est. Pour l'entretien du site, les agents de la Ville disposent d'une entrée côté canal. Une borne électrique permet d'organiser des manifestations culturelles dans le parc.

En mars 2023, en participant aux plantations lors de journées pédagogiques, quatre classes d'élèves de l'école Jules Ferry ont pu découvrir combien les espaces verts ont un rôle vertueux à plus d'un titre (facteur de biodiversité, réservoir de carbone, îlot de fraîcheur, infiltration de l'eau de pluie, embellissement du cadre de vie). Ces qualités sont les leviers du programme Reims Nature porté par la ville de Reims, complétés d'une concertation auprès des futurs usagers. Le parc Roger Copitet répond également à un autre objectif de la stratégie Reims Nature, celui d'offrir à chaque Rémoise et à chaque Rémois un espace de détente ou de loisirs à 300 m de son logement. L'exigence en termes de réaménagement de ce parc se traduit par des chiffres éloquentes. Côté équipements : 17 bancs, 13 fauteuils, 5 tables de pique-nique, 1 plate-forme de repos, 1 assise avec hôtel à insectes intégré, 5 arceaux à vélo. Le bois retenu est du hêtre. Côté végétalisation, l'ambition de favoriser une masse végétale de qualité et diversifiée repose sur la plantation de : 35 arbres et conifères, 11 arbres fruitiers, 4 335 arbustes et graminées, 14 225 vivaces et couvre-sols, 1 202 bulbes. Les essences retenues sont peu gourmandes en eau



Le guide de l'été du Grand Reims

Le Grand Reims vient de sortir son magazine de l'été. Il affiche cette année les couleurs acidulées de la nouvelle campagne institutionnelle de la collectivité, « On vit en GRAND #MonGrandReims ».

Sélections de visites, propositions de sorties, agenda des animations, sans oublier les témoignages, tout y est pour offrir aux habitants des 143 communes des informations utiles de proximité. Le grand guide est distribué dans les boîtes aux lettres, disponible dans les pôles territoriaux, à l'hôtel de ville de Reims, à l'hôtel de communauté (rue Eugène Desteuque - Reims) et en version numérique sur grandreims.fr/guide.

Avec un concept générique « on vit en Grand » et des déclinaisons à l'infini : on respire, on voit, on partage, on aime... la nouvelle campagne institutionnelle du Grand Reims, conçue en interne par la direction de la communication, répond à l'objectif de renforcer l'attachement des habitants au territoire. Parce qu'ici, on voit en grand en soutenant des projets d'envergure à rayonnement, on respire au grand air avec une nature environnante à proximité, on partage en grand des initiatives locales menées dans l'intérêt commun... chacun et chacune est acteur du bien-vivre ensemble.

[En savoir plus](#)

Presse info

Actus



Équipe de France féminine de basket à Reims : ouverture des demandes d'accréditation

L'équipe de France féminine de basket, médaille de bronze aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020, et grand espoir de médaille pour Paris 2024, viendra s'entraîner à la Reims Arena du 16 au 22 juillet 2024. Pour assister aux matchs, les demandes d'accréditation pour les médias ouvriront du 24 juin au 15 juillet. De même, deux point presse seront ouverts aux médias : le mardi 16 juillet à 16 h 15 (Reims Arena) en bord de terrain avec deux joueuses et Céline Dumerç (General Manager) ainsi que le début d'entraînement, accessible pendant 15 minutes. Le jeudi 18 juillet à 11 h 45 (Reims Arena), la fin d'entraînement sera ouverte aux médias (15 minutes) et sera suivie d'une conférence de presse avec deux joueuses et Jean-Aimé Toupane (entraîneur).

[En savoir plus et s'accréditer](#)

Un été à Reims : les concerts au Crypto

Jusqu'au jeudi 29 août

Entre rock, pop, folk et variété française, la scène du cryptoportique s'anime depuis plusieurs années durant l'été ! Cette année, une série de concerts est proposée aux habitants et aux touristes du 13 juin au 29 août, les jeudis et vendredis à 19 heures. Au programme : des groupes régionaux, nationaux et internationaux qui interprètent du rock, de la pop, du reggae, du rap, du hip hop, du blues, de la chanson française, une programmation riche et variée pour satisfaire tous les publics. L'ensemble des concerts est en accès libre.

[En savoir plus et découvrir toute la programmation](#)

Un été animé avec « Un Été à Reims 2024 »

L'été arrive à Reims avec cette nouvelle édition d'Un été à Reims. Jusqu'au 22 septembre, un programme aussi riche que varié est proposé aux Rémoises et aux Rémois mais aussi aux touristes. En invitant la culture en plein air et partout dans la ville, Reims fait rimer été avec convivialité. Animations artistiques sur les marchés, concerts au Crypto, Jazz au Boulingrin, cinéma en plein air dans les quartiers, installations artistiques dans la ville ou encore Chill in Reims ou la Guinguette rémoise, la saison estivale est placée sous le signe de la découverte et de l'évasion !

[En savoir plus et voir le programme complet](#)

LES JEUX SE VIVENT ICI

20
TERRE
DE JEUX
24

Flamme olympique - Stationnement parking du Boulingrin, rues Olivier Métra et Andrieux

À partir du mercredi 26 juin, jusqu'au mercredi 3 juillet

Le 30 juin prochain, Reims accueille la Flamme olympique. Des restrictions de stationnement vont être mises en place.

Du mercredi 26 juin au mercredi 3 juillet, le stationnement sera interdit le long de la zone piétonne du parking du Boulingrin.

À partir du samedi 29 juin à 15 h, jusqu'à la fin de l'événement, dimanche 30 juin, le stationnement sera interdit sur l'ensemble du parking Boulingrin, rue Olivier Métra (de la rue Andrieux au boulevard Lundy) et rue Andrieux (de la rue de Mars à la rue Olivier Métra).

Les accès des secours et des services seront maintenus.

À noter que le dimanche 30 juin, le secteur Boulingrin - place de la République sera fermé à la circulation dès 3 h 30 du matin et jusqu'à la fin de l'événement.

Des informations plus précises seront diffusées prochainement dans les boîtes aux lettres des riverains et disponibles sur reims.fr.

[En savoir plus](#)

Dimanche 30 juin : la Flamme olympique à Reims

Le dimanche 30 juin, Reims accueille la Flamme olympique ! Après avoir traversé le département de la Marne, la Flamme quittera le Parc de Champagne à 17 h 47 ; elle fera un parcours de 8 kilomètres dans les rues de la ville pour arriver sur l'esplanade de la Porte de Mars à 19 h 20. Au total, 57 relayeurs porteront la Flamme en passant par les monuments les plus emblématiques de notre ville. Les rémoises et les rémois pourront profiter de nombreuses animations au Parc de Champagne dès midi où pas moins de 47 associations proposeront des activités culturelles et sportives. Le site de la porte de Mars sera quant à lui ouvert dès 15 h 30 et là encore de nombreuses animations sont organisées par la ville, le département et les partenaires de Paris 2024. De même, tout au long du parcours, groupes de musique, artistes de rue et fanfares animeront le relais. Une journée de fête populaire en perspective pour vivre un moment unique !

[Ici le programme complet et informations de circulation](#)

Venez découvrir le design actif au Parc Léo Lagrange !

Dans le cadre de Terre de Jeux 2024, un programme de design actif a été proposé par Paris 2024 aux collectivités labellisées. Le design actif vise à aménager l'espace public et les bâtiments pour encourager l'activité physique et sportive de manière libre et spontanée pour tous. Les visiteurs du parc Léo Lagrange peuvent admirer à proximité du skate park, marelle, piste de course et piste de saut en longueur. Ces nouvelles installations, dessinées par la direction des espaces verts de la ville de Reims, utilisent les cinq couleurs des Jeux olympiques. En proposant des jeux et des parcours sportifs directement inspirés des disciplines présentes cet été lors des Jeux, ces peintures permettent aux jeunes d'explorer et de pratiquer les sports olympiques dans leur quotidien. La piste de course (1 m 22 de large et 35 mètres de long hors zone de départ et d'arrivée) sera équipée dans les prochains jours d'un radar afin que les coureurs puissent connaître leur vitesse ! Bien plus que de simples peintures, le design actif est une véritable invitation à bouger de manière ludique.

Les bibliothèques de Reims au rythme des Jeux !

Jusqu'au mois de juillet, les médiathèques et bibliothèques municipales de la ville de Reims se mettent au rythme des Jeux et ont choisi de s'intéresser à la boxe, une discipline olympique, qui a inspiré une myriade d'œuvres écrites, filmées, dessinées, ou dansées. Car la boxe a sa mythologie propre, ses dieux, ses épopées qui ne cessent de nourrir les imaginaires artistiques depuis le XIX^e siècle. Les boxeuses sont entrées à leur tour dans ce panthéon au XXI^e siècle avec une légitimité grandissante et un engouement qui se retrouve dans le travail de nombreux artistes contemporains. Jusqu'en juillet, une exposition, des rencontres, du cinéma et d'autres activités explorent les liens entre « le noble art » et la pop culture. La pratique sportive s'invite également dans les médiathèques avec des initiations et la présence de boxeurs et boxeuses professionnels.

[En savoir plus et voir le programme complet](#)

LES JEUX SE VIVENT ICI

20
TERRE
DE JEUX
24

Une ambiance olympique règne au jardin d'horticulture Pierre Schneider et dans les massifs emblématiques de Reims

De juin à septembre, grâce à l'imagination des jardiniers de la ville, l'olympisme à l'honneur à Reims. Chaque année, les jardiniers de Reims font preuve de créativité pour renouveler le thème du fleurissement estival dans une dizaine de sites, notamment le jardin d'horticulture et plusieurs massifs particulièrement visibles des piétons et automobilistes. En raison du label Terre de Jeux 2024 décerné à la ville de Reims, la direction des espaces verts a sélectionné des plantes très colorées pour créer plusieurs compositions végétales. Les jardiniers ont imaginé des compositions alliant vivaces, arbustes à fleurs et éléments décoratifs pour évoquer la longue histoire de l'olympisme, rendre hommage à Pierre de Coubertin, et illustrer diverses disciplines olympiques. Au jardin d'horticulture Pierre Schneider, une « piste de la flamme » serpente entre les végétaux. Les superbes massifs imaginés par l'équipe du jardin rendent hommage à Olympie, aux héros antiques (Apollon, Hercule, Sisyphe), à Pierre de Coubertin, à la première participation féminine, ainsi qu'à des médaillés français célèbres, jusqu'au podium final. Sur la mosaïque du monument aux morts, place de la République, les visiteurs peuvent reconnaître les anneaux olympiques entrelacés et colorés sur un fond représentant la Seine et la Tour Eiffel. Des platebandes en forme de pistes de saut sont aménagées sur l'îlot du comte d'Erlon et sur le boulevard Pasteur. La place des Droits de l'Homme accueille un podium stylisé, évoquant les médailles d'or, d'argent et de bronze. Sur la place Franchet d'Espèrey, des silhouettes de nageurs se dessinent. Pour clore ce parcours fleuri, des flammes aux couleurs des cinq continents et de l'olympisme illuminent la pointe de la rue Eugène Guillaume (une des entrées du parc Léo Lagrange) et le rond-point Marchandau.

[En savoir plus](#)

[ICI le livret de fleurissement estival des jardiniers de la ville de Reims sur le thème des Jeux Olympiques](#)

Le patrimoine sportif rémois à l'honneur

Jusqu'au samedi 20 juillet, bibliothèque Carnegie

En cette année olympique, la bibliothèque Carnegie a souhaité mettre en avant le patrimoine sportif rémois depuis le 19^e siècle. Intitulée courir, nager, pédaler, patiner, cette exposition retrace l'histoire de nombreux équipements sportifs au travers d'affiches, de cartes postales, de brochures et autres documents d'archives. L'occasion pour les visiteurs de redécouvrir certains lieux emblématiques de Reims. Visible jusqu'au 20 juillet, cette exposition s'inscrit dans le cadre du label Terre de Jeux 2024. Entrée libre aux horaires d'ouverture de la bibliothèque.

[En savoir plus](#)



Déconstruction du pont de Gaulle

Depuis le 27 mai et jusque septembre 2024

Le projet des Berges de Reims vise à connecter la ville à l'eau et à la nature tout en développant les activités de loisirs autour de la halte nautique. Dans ce cadre, la 1^{re} étape consiste en la déconstruction du pont de Gaulle, action nécessaire avant la construction d'une passerelle dédiée piétons et cycles. Une déconstruction par étapes. Le chantier a été conçu par étapes successives (et concomitantes pour certaines) afin de minimiser la gêne occasionnée pour l'ensemble des habitants et commerçants. À noter que des protections seront installées afin de protéger la voirie existante et les constructions autour. Juin (3 semaines) - Déconstruction des bretelles d'accès et de sortie au boulevard Doumer - Pas de perturbations. Juin / juillet (9 semaines) - Mise en place protection canal puis allègement du pont au-dessus du canal et de la Vesle (retrait de la structure béton du pont hors poutres principales) - Pas de perturbations. Juin / juillet (9 semaines) - Mise en place de protection puis déconstruction au-dessus de la Vesle - Pas de perturbations. Entre le 29 juillet et le 2 août (2 jours) - Déconstruction du pont au-dessus du boulevard Doumer - Circulation interdite sur le boulevard Doumer. 3 et 4 août (2 jours) - Déconstruction du pont au-dessus de l'autoroute - Fermeture complète de l'autoroute dans les deux sens pendant le week-end. Août (4 semaines) - Déconstruction des rampes d'accès Hincmar et de sortie Clovis - Fermeture partielle temporaire des parkings Chabaud-Clovis et de Gaulle et perturbations sur rue Hincmar en journée. Fin août (1 semaine) - Déconstruction du pont au-dessus du canal - Fermeture du canal (passage navigable). Pas de perturbations pour les automobiles. Comme pour chaque chantier, les étapes sont soumises à différents aléas. Les usagers sont invités à consulter la rubrique dédiée sur www.reims.fr/berges mise à jour régulièrement avec les informations sur le chantier et son planning. Une nouvelle notice-information précise sera également distribuée avant chaque étape impactante. Différents itinéraires pour automobiles seront conseillés et affichés dans la ville en fonction de la provenance et de la destination. D'autres solutions comme le vélo, la marche ou les transports en commun, peuvent aussi être intéressantes et bénéfiques (santé-budget-empreinte carbone), pensez-y !

[ICI la notice explicative et le plan](#)



Place Saint-Timothée - Fouilles archéologiques 2nde phase

A partir du 1^{er} juillet 2024

Dans le cadre du réaménagement de la voie des Sacres et de l'arrivée prochaine des Bus à Haut Niveau de Service (BHNS), la seconde phase de fouilles archéologiques va débuter prochainement.

- Mise en impasse des rues Dieu Lumière et Jean Aubert (possibilité de faire demi-tour)
- Circulation possible des rues : Grand Cerf <> Saint Julien, Créneaux <> Saint Sixte, Créneaux <> Grand Cerf et Saint Julien <> Créneaux.

Des points de regroupement déchets sont mis en place pour les sacs ou les bacs. Les bus sont déviés rue des Salines et place Saint-Nicaise. Ces informations sont à retrouver sur www.grandreims-mobilites.fr (rubrique déviations BHNS). Pour l'ensemble de ces travaux, les accès riverains, piétons et secours sont maintenus. Les fouilles seront suivies des travaux via : le renouvellement des réseaux dits humides et secs, la création d'un système d'infiltration des eaux de pluie et l'aménagement qualitatif de la voirie. Le phasage précis des travaux est mis à jour régulièrement sur le site de la ville de Reims (www.reims.fr/voie-des-sacres).

[ICI la notice explicative et les plans](#)



Nouvelle inauguration en lien avec le dispositif « Une fresque dans mon école » et le 100^e anniversaire du groupe scolaire Pommery

École maternelle Pommery, lundi 1^{er} juillet, 15 h 30, 77 rue de Sillery

Chaque année, la ville de Reims soutient des opérations culturelles permettant de créer, le plus souvent dans des cours d'écoles, des fresques. Il s'agit bel et bien de permettre à des élèves, tantôt scolarisés en classes de maternelle, tantôt en classes d'élémentaire de découvrir l'univers d'un ou d'une artiste, de participer à un acte de création au fil d'ateliers. Le dispositif « Une fresque dans mon école », porté par le service développement culturel - direction de la culture et des patrimoines, s'intègre dans les actions du CTEAC (Contrat Territorial d'Éducation Artistique et Culturelle de Reims) fédérant la ville de Reims, la Direction Régionale des Affaires Culturelles Grand Est (DRAC), le ministère de l'Éducation nationale, le département de la Marne, la CAF et l'Association des Maisons de quartier autour d'une politique ambitieuse et des objectifs partagés. L'objectif est que 100 % des enfants scolarisés à Reims, de l'école maternelle au lycée inclus, bénéficient, au moins une fois par cycle, d'un projet d'éducation artistique et culturelle d'envergure.

Le saviez-vous ? Pendant l'année scolaire 2023-2024 qui touche à sa fin, la ville de Reims aura accompagné au total la création de cinq fresques, aux stades plus ou moins avancés à ce jour. Citons les fresques créées à l'école élémentaire Sully (avec le duo d'artistes Mat x Zekky inspirées par des thèmes mythologiques, inaugurée en novembre), à l'école élémentaire Pommery avec Claire Brochot (une artiste passionnée d'illustration mobilisée pour une fresque inspirée par la nature et le développement durable, inaugurée en novembre 2023), à l'école maternelle Pommery (également avec Claire Brochot, inauguration prévue ce 1^{er} juillet), à l'école maternelle La Neuville (avec Clémence Gouache, illustratrice jeunesse, enseignante en arts appliqués et plasticienne, inaugurée le 7 juin), à l'école Clairmarais (avec Julien Maillot (LGM-1), artiste diplômé d'architecture mobilise à la fois des élèves en temps scolaire, en temps périscolaire et en accueil en centre de loisirs). Notons que deux des fresques créées pour l'année scolaire en cours marquent les 100 ans de la création de l'école Pommery.

D'autres projets sont déjà lancés pour l'année scolaire 2024/2025, dont un binôme entre l'artiste rémoise Emilie Vast et l'école élémentaire Mazarin : à suivre !

[En savoir plus](#)



9^e édition du concours RDVBD – Edition 2024 sur les basses Promenades Jean-Louis Schneider

Votes du 17 juin au 30 juin 2024. Remise des prix : le 2 juillet à 18 h 30

La ville de Reims organise, en partenariat avec l'Atelier 510TTC, un concours BD manga qui s'adresse aux jeunes amateurs. En 2024, Jeux Olympiques obligent, c'est le patrimoine sportif rémois qui fut le sujet du concours.

Pour cette 9^e édition du Rendez-vous BD-Manga, ce sont 117 planches de BD qui ont été réalisées par des jeunes rémois âgés de 8 à 16 ans, sous le regard des professionnels de l'Atelier 510 TTC. Les jeunes bédéistes amateurs ayant participé aux ateliers BD-Manga à la maison commue du Chemin Vert et au CREPS durant les vacances d'automne, d'hiver et de printemps, ont produit 37 planches. Par ailleurs, la bande dessinée occupe une place significative parmi les enfants des écoles primaires de Reims. Depuis novembre dernier, cinq écoles et un collège ont instauré des ateliers BD pendant les temps périscolaires ou dans un cadre pédagogique, permettant à 100 enfants de s'investir dans le 9^e art et de produire 80 planches, individuellement ou en groupe.

Les six établissements participants sont les suivants : École Charles Arnould - École Paul Bert - École Jard - École Jean Macé – École Université – Collège Notre-Dame

L'exposition se tiendra sur les Basses Promenades à compter du 25 juin 2024 et, début juillet, les reproductions des planches lauréates seront exposées dans le hall de la bibliothèque Carnegie.

Le concours comporte deux catégories, scolaire et amateur, qui se verront attribuer 5 prix : Grand prix du jury, Prix Spécial du jury, meilleur scénario, meilleur graphisme et prix des Rémois. Il est possible de voter pour votre planche préférée jusqu'au dimanche 30 juin 2024 au plus tard sur le site www.reims.fr, dans la rubrique « culture ». La remise des prix se fera le mardi 2 juillet à 18 h 30 au Théâtre du Chemin Vert en présence de M. Kévin Poncin, conseiller municipal.

La programmation d'été des bibliothèques de Reims est lancée !

Jusqu'au dimanche 1^{er} septembre

Les bibliothèques passent en mode été et vous accueillent chaque jour pour vos loisirs : lecture, jeux, internet, presse, etc. Des activités culturelles gratuites sont également proposées en juillet et août pour tous les publics. Au programme : ateliers DIY, initiation à la boxe, course aux robots et découverte de la réalité virtuelle. À partir du 3 juillet, un cycle de cinéma dédié au western des années 50 débute, pour vous permettre de redécouvrir trois grands cinéastes de genre mythique : *Le dernier train de Gun Hill* de John Sturges, *La Colline des potences* de Delmer Daves et *La Dernière chasse* de Richard Brooks.

[En savoir plus](#)



Fermeture estivale des bibliothèques et des établissements culturels de Reims

À compter du mardi 9 juillet et jusqu'au samedi 31 août, les bibliothèques et médiathèques de la ville de Reims adoptent des horaires d'été ou sont partiellement fermées.

Médiathèque Jean Falala : mardi, jeudi et vendredi, de 13 h à 18 h ; mercredi et samedi, de 10 h à 18 h.

Médiathèque Croix-Rouge : mardi, jeudi et vendredi, de 14 h à 18 h ; mercredi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h et samedi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermeture pour travaux de l'espace image et son, emploi-formation, du 12 juillet au 20 août inclus.

Bibliothèque Carnegie : mardi, jeudi et vendredi, de 14 h à 18 h ; mercredi et samedi, de 10 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Médiathèque Laon-Zola : mardi, jeudi et vendredi, de 9 h à 12 h et mercredi et samedi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h. Fermeture pour travaux de l'espace jeunesse et de la salle à partir du 31 juillet.

Bibliothèques Holden et Saint-Remi : du mardi au samedi, de 9 h à 12 h.

Bibliothèque Chemin Vert : du mardi au vendredi, de 9 h à 12 h. Fermeture du 5 août au 2 septembre inclus.

À noter que le bibliobus interrompt ses tournées du 14 juillet au 2 septembre inclus.

Le Trésor sera fermé du 5 au 27 août inclus.

Le conservatoire de Reims sera fermé du 18 juillet au 21 août inclus, ainsi que les samedis 13 juillet, 24 et 31 août.

Les Archives municipales et communautaires seront fermées du 12 au 23 août inclus.

La Fileuse sera fermée du 4 au 18 août inclus.

Le planétarium de Reims sera fermé le dimanche 14 juillet.

Le Cellier sera fermé le jeudi 15 août.

[En savoir plus](#)

Bisou Bisou, un festival pluridisciplinaire à découvrir à Crugny

Du 30 juin au 6 octobre 2024

Du 30 juin au 6 octobre, les Grands Rémois et les touristes sont invités à venir découvrir ce festival pluridisciplinaire à Crugny. Art contemporain, musique actuelle, arts vivants rythmeront les semaines du festival Bisou Bisou, organisé par l'association Maison Vide. Cette année, les artistes invités sont Julie Marchal, Mathilde Barrionuevo, Annaëlle Rambaud, Géraldine Polès, Pierre Alexandre, Yuksek, Elise Grenois, Natos et Lana Ruellan. Les festivités débiteront le dimanche 30 juin à 14 h 30 avec une visite guidée en présence d'une partie des artistes (départ depuis le jardin). D'autres temps forts sont prévus comme le 20 juillet avec un concert et un DJ set, le 21 juillet, rendez-vous pour des siestes électroniques, le 31 août, préparez-vous pour un blind test pop animé par DJ HerrPop et Les Paillettes Queer Show. Le 1^{er} septembre, lecture de contes par Les Paillettes Queer Show et le 15 septembre, balade et captation sonore en forêt avec l'artiste Léo Salez.



Exposition « Détours... et transversalité » présentée par l'ÉSAD de Reims au jardin du musée-hôtel Le Vergeur - Maison Hugues Krafft

Jusqu'au 13 octobre, entrée libre du mardi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h, 36 place du Forum

Des images de grand format composent un parcours dans le jardin du musée-hôtel Le Vergeur - Maison Hugues Krafft et restituent la démarche de 14 jeunes créateurs, des élèves en 3^e et 4^e année options Art, Design objet & espace et Design graphique & numérique de l'École Supérieure d'Art et de Design de Reims. À l'origine de cette exposition, un Atelier de Recherche et Création (ARC) conduit par Manuela Marques et Jean-Michel Hannecart, artistes et enseignants, une formule appelée à être développée au sein de l'établissement. Croisant les pratiques - dessin, gravure, photographie, outil de création numérique -, les étudiants ont exploré les images prises par Hugues Krafft au 19^e siècle, homme fascinant, à la fois grand voyageur, collectionneur, peintre/artiste, écrivain et photographe, fondateur de la Société des Amis du Vieux Reims ayant légué à cette dernière, à sa mort, sa demeure, ses collections de mobilier et d'objets d'art, sa bibliothèque et ses archives pour qu'elles deviennent le cœur d'un musée. Depuis janvier 2019, dans le cadre d'un bail emphytéotique, la ville de Reims gère le musée-hôtel Le Vergeur - Maison Hugues Krafft et en assure la direction scientifique et artistique. L'exposition « Détours... et transversalité » est organisée en partenariat avec la Société des Amis du Vieux Reims.

[En savoir plus](#)

Regalia est de retour !

Jusqu'au 29 septembre, les façades de la basilique Saint-Remi et de la cathédrale Notre-Dame de Reims accueillent de nouveau le spectacle multimédia Regalia.

Cathédrale Notre-Dame

La majestueuse façade de la cathédrale Notre-Dame de Reims prend vie pour un spectacle immersif au cœur de l'histoire de Reims. Le public est invité à revivre la journée du Sacre d'un roi, des premières lueurs de l'aube aux grandes festivités nocturnes. Le spectacle a lieu tous les samedis et dimanches à 22 h 45.

Basilique Saint-Remi

Le parvis de la basilique Saint-Remi accueille le deuxième volet de Regalia. Baptisé « Nuit de célébration », il met en lumière l'euphorie et les festivités de l'après sacre. Un spectacle à contempler chaque jeudi et vendredi à 22 h 45 (pas de projection le vendredi 5 juillet).

Réalisé par Moment Factory, Regalia mélange vidéo, jeux d'éclairage avec l'architecture et une bande-son produite par le groupe The Shoes. Un spectacle qui invite petits et grands à plonger dans l'histoire et à vivre des moments d'une rare intensité.

[En savoir plus](#)



Mise en peinture des pavés des rues de Tambour et Cotta

Depuis le lundi 24 juin, pour une durée prévisionnelle de 2 semaines

La rue de Tambour va retrouver ses couleurs ! Cette année, les pavés prendront des teintes vertes et bleues pour une inspiration de nature et de fraîcheur. Ce nouveau motif a été retenu en concertation avec les commerçants de la rue. Cette opération est menée en partenariat avec l'ESAT Les ateliers de la forêt qui assurera la mise en peinture, et les Éditions rémoises qui a imaginé et créé le nouvel emblème de la rue « le pavé rémois ». Celui-ci prendra vie au centre de la rue sur des pavés plats. La circulation sera neutralisée et des mobiliers seront déplacés. Les équipes sur site informeront les usagers au gré de l'avancement. Les peintures utilisées sont à séchage rapide. La circulation sera rendue dans les plus brefs délais. Au regard de la nature des interventions, les conditions météorologiques ont une forte influence. Il est donc possible que le planning soit adapté en fonction de celles-ci. La collecte des ordures ménagères reste inchangée.



Jusqu'au 3 juillet : les habitants du Grand Reims sont invités à participer à une enquête sur leurs déplacements

La direction des mobilités lance, en partenariat avec l'entreprise Alyce, un questionnaire pour connaître les usages en termes de déplacement des habitants du Grand Reims afin de proposer les aménagements adaptés à leurs besoins. Les Grands Rémois sont invités à répondre à cette enquête en ligne jusqu'au 3 juillet via le lien ci-dessous. Le Grand Reims développe diverses solutions de mobilité et des infrastructures sur tout le territoire pour permettre à chacun de se déplacer librement et facilement : schéma cyclable, garages à vélo, réseau périurbain (Grand Reims Mobilités).

[En savoir plus et participer à l'enquête](#)

Signature de la nouvelle convention du Projet Alimentaire Territorial du Triangle Marnais

Depuis 2019, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims pilote aux côtés de ses partenaires un Projet Alimentaire Territorial (PAT) sur le Triangle Marnais qui englobe le Grand Reims, le Pays d'Épernay et le Pays de Châlons-en-Champagne. Labellisé par le ministère de l'Agriculture, ce projet offre un cadre participatif qui permet de coordonner les actions des différents acteurs locaux - agriculteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs et collectivités locales - dans le but de promouvoir une alimentation de qualité, accessible à tous, tout en préservant l'environnement et en soutenant l'économie locale. Le Parc naturel régional de la Montagne de Reims, la communauté urbaine du Grand Reims, la ville de Reims, le PETR du Pays de Châlons-en-Champagne, le PETR du Pays d'Épernay, Terres de Champagne et les EPCI qui les composent, ont travaillé ensemble pour proposer une nouvelle convention de partenariat et de financement afin d'acter la poursuite de l'animation du PAT du Triangle Marnais pour une période de trois ans. Après une phase de co-construction d'un diagnostic et d'une stratégie, une feuille de route sur 3 ans a été réalisée avec les partenaires du PAT afin de proposer des solutions durables de relocalisation alimentaire sur le territoire : accompagnement à l'installation de maraîchers, introduction d'une plus forte proportion de produits locaux et de qualité dans les cantines ou encore sensibilisation à une alimentation durable.

[En savoir plus](#)

ÉCO-DÉFIS : des artisans engagés dans la transition écologique

Afin de mobiliser les artisans du territoire du Grand Reims dans le processus de leur politique de développement durable, le Grand Reims a mis en place une convention avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Grand Est afin de proposer le label ÉCO-DÉFIS. Il permet aux artisans-commerçants d'un territoire de s'engager sur plusieurs défis liés au développement durable et de valoriser leur entreprise. La démarche est simple :

- L'entreprise prend contact avec son conseiller CMA pour faire le point sur ses pratiques et besoins ;
- Elle choisit de réaliser 4 défis parmi 8 thématiques (déchets, eau & fluides, écoproduits, énergie, transport, accessibilité, sensibilisation, qualité de l'air) ;
- Elle bénéficie d'un accompagnement personnalisé de la CMA ;
- Une fois les défis réalisés, elle est labellisée ÉCO-DÉFIS.

Les ÉCO-DÉFIS permettent aux entreprises qui s'engagent d'agir sur leur territoire et de valoriser leurs bonnes pratiques auprès de leurs clients, mais aussi de prendre en compte et d'anticiper les nouvelles réglementations. Dans le cadre de l'édition 2024, le Grand Reims et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagnent les artisans souhaitant s'engager. Ces derniers peuvent prendre contact avec Loris Campana, conseiller développement durable au sein de la CMA : lcampana@cma-grandest.fr ou au 03 26 40 22 31.

[En savoir plus](#)



Un dispositif d'aides pour la préservation de la biodiversité, du patrimoine naturel et du cadre de vie

Soucieux du bien-être de ses habitants et conscient des bienfaits d'un environnement préservé, le Grand Reims soutient les initiatives collectives en faveur de la biodiversité. Ainsi, depuis 2021, le Grand Reims est doté d'un dispositif d'aide financière qui lui permet d'accompagner chaque année les communes et associations dans la réalisation de projets favorables à la préservation de la biodiversité locale, du patrimoine naturel et du cadre de vie. Afin de mieux répondre aux enjeux actuels, les critères d'éligibilité ont été modifiés et améliorés pour la période 2024-2026. Les dossiers de candidature doivent être transmis au plus tard le 30 juin, de préférence par voie dématérialisée à aap.biodiversite@grandreims.fr ou par courrier (Communauté urbaine du Grand Reims - Direction de la transition écologique, CS 80036 - 51722 Reims Cedex).

[En savoir plus et télécharger le règlement d'aide](#)



Bilan de la charte de l'achat public à destination des TPE et PME

Lundi 1^{er} juillet, 14 h 30, grand salon Mars, hôtel de ville

A travers le Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Écologiquement Responsables (SPASER), mis en place en 2023, la ville de Reims et le Grand Reims ont défini une politique d'achat plus responsable et plus durable. Il s'agit d'une obligation pour les collectivités dont le montant d'achat annuel est supérieur à 50 M€. L'axe économique du SPASER s'attache particulièrement au soutien de l'économie sur le territoire pour que les petites structures accèdent à la commande publique. Dans ce cadre, une charte de l'achat public à destination des TPE/PME a été signée entre la Ville, la Communauté urbaine et les organisations professionnelles. Elle matérialise les engagements pris par les collectivités et garantit de la souplesse dans les procédures. Par exemple, une information à destination des structures relevant de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) s'est déroulée le 11 mars dernier à l'hôtel de ville et un accompagnement à la rédaction des candidatures a été mis en place par les services. Les signataires de la Charte se rencontrent ce lundi 1^{er} juillet pour le rendez-vous annuel d'évaluation des objectifs.

[En savoir plus](#)



La ville de Reims recherche des assesseurs bénévoles pour les deux tours des élections législatives les 30 juin et 7 juillet 2024

Élections législatives des 30 juin et 7 juillet 2024

Les assesseurs siègent aux côtés des présidents des bureaux de vote. Leur rôle est essentiel puisqu'ils s'assurent du bon déroulement du vote et de sa régularité. Chaque bureau de vote est composé d'un président, d'au moins deux assesseurs et d'un secrétaire. Le rôle des assesseurs est de vérifier l'identité et/ou le n°d'ordre de l'électeur, contrôler les opérations de vote, faire signer les listes d'émargement, tamponner les cartes électorales, participer au dépouillement et être amené(e) à suppléer le ou la président(e), et tenir l'urne. Leur présence est indispensable tout au long du déroulé du scrutin, ainsi que pour le dépouillement et jusqu'à la signature du procès-verbal. Deux conditions sont nécessaires : il faut être inscrit sur la liste électorale de Reims et avoir la nationalité française.

[En savoir plus](#)



Le Conseil Municipal des Jeunes de Reims mis en lumière

Deuxième séance plénière du mandat, le mercredi 26 juin

Le saviez-vous ? Pendant l'année scolaire 2023-2024, vingt-deux jeunes âgés de 11 à 15 ans ont participé au Conseil Municipal des Jeunes (CMJ). Scolarisés en collèges publics ou privés de Reims, filles et garçons ont eu envie de proposer leurs idées pour faire entendre leur voix. Ils se sont réunis les mercredis après-midi à la direction de la jeunesse, aux côtés de leur animatrice, une professionnelle de la ville de Reims, pour participer à des opérations ou monter leurs propres projets. Une tombola en faveur du Téléthon, la création d'un magazine pour promouvoir leurs actions, plusieurs temps intergénérationnels, les commémorations, la réalisation du clip sur le RAP « harcèlement » chanté par des jeunes du CREPS de Reims, un séjour à Londres et la rencontre avec la TEAM GB, autant d'actions sur lesquelles les jeunes conseillers se sont mobilisés tout au long de l'année scolaire qui correspond à un mandat. Notons que les jeunes peuvent décider d'être membre lors de plusieurs années scolaires consécutives, de la 6^e à la 3^e. Dans la mesure où la plupart des actions conduites sont renouvelées d'une année sur l'autre, un engagement sur plusieurs années de collège se révèle enrichissant.

Ce mercredi, le 26 juin, à 14 h, dans la salle du conseil municipal de l'hôtel de ville, se déroulera la 2^e séance plénière pour clôturer le mandat en cours. Les membres vont partager leur engagement avec Véronique Marchet, 1^{re} adjointe au maire déléguée à l'éducation, à l'école durable et à la jeunesse, Kim Duntze adjointe au maire, déléguée au lien intergénérationnel, aux seniors, aux familles et à la petite enfance et avec d'autres élus. À cette occasion, une gazette conçue par les jeunes collégiens sera diffusée pour la première fois, avant une distribution en collèges rémois et dans divers sites culturels tels que les bibliothèques et médiathèques de Reims. Ce document évoque les actions conduites en 2023 et 2024. Être membre du CMJ, c'est participer à des opérations récurrentes et également monter des projets pour faire entendre sa voix en tant qu'habitant de Reims. Le samedi 21 septembre prochain, pour la 3^e année consécutive, les membres du CMJ participeront à l'opération du World Cleanup Day organisée à Reims par Décathlon, avec l'appui de la ville de Reims. Rappelons également que chaque cérémonie de commémoration organisée par la ville de Reims mobilise diverses générations autour du devoir de mémoire, en s'appuyant notamment sur les membres du CMJ, qui participent depuis le 8 mai 2023 au cortège des porte-drapeaux. Un partenariat avec ces derniers est, par ailleurs, en cours d'élaboration pour les années à venir.

Bref, le CMJ est une école de citoyenneté, une école de vie. C'est pourquoi, les jeunes membres tirent toujours un bilan positif de leur participation, qu'il s'agisse de l'opportunité de rencontrer d'autres jeunes, d'améliorer leurs capacités d'expression à l'oral, de s'engager en toute liberté dans une action citoyenne, dans un projet à-même de répondre à un besoin local ou de valoriser Reims. À savoir : les jeunes peuvent également s'inscrire tout au long de l'année via le site de la ville.

[En savoir plus](#)



La Ville recherche 21 personnes volontaires pour accomplir une mission de service civique Dossier de candidature disponible sur reims.fr et diverses réunions d'information

Être utile, agir pour le bien collectif, aller à la rencontre des autres et explorer de nouveaux horizons, tel est le sens des 15 nouvelles missions de service civique proposées par la ville de Reims pour la session 2024/2025. Dans la mesure où les missions sont exercées parfois par des binômes, la ville de Reims est à la recherche de 21 personnes prêtes à s'engager dans une mission de service civique. Les jeunes, âgés de 18 à 25 ans (30 ans pour les jeunes en situation de handicap), motivés pour accomplir une mission d'intérêt général, peuvent s'engager pour une durée de 8 mois (de novembre 2024 à juin 2025) dans une mission relevant de thématiques très diverses : solidarité, culture, environnement, citoyenneté, éducation... Pour décrocher une mission de service civique, aucune condition d'expérience ou de diplôme n'est requise, mais bien la motivation de s'investir pleinement dans une mission d'intérêt collectif. En retour, le ou la volontaire reçoit une formation et bénéficie d'un accompagnement personnalisé lui permettant de se préparer à l'après service civique. Il ou elle perçoit également une indemnité de mission. Plusieurs réunions d'information sont organisées dans les locaux de la direction de la jeunesse de la Ville, sans rendez-vous, au 3 rue des Orphelins, pour échanger avec les jeunes sur le service civique et les nouvelles missions : le mercredi 31 juillet à 15 h, le mercredi 21 août à 15 h et le mercredi 4 septembre à 17 h.

[En savoir plus](#)

Inscriptions pour les transports scolaires du Grand Reims

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024/2025 sont ouvertes jusqu'au 15 juillet 2024

Compétence du Grand Reims, les transports scolaires acheminent près de 7 500 élèves chaque jour, de la maternelle au lycée. Les inscriptions 2024/2025 sont ouvertes du 27 mai au 15 juillet sur le site grandreims.fr. Les familles dont les enfants étaient inscrits en 2023/2024 ont reçu par courriel toutes les infos utiles pour procéder au renouvellement de leur abonnement. Des frais d'inscription de 12 € sont demandés pour tous les élèves de la maternelle au lycée domiciliés dans le Grand Reims et scolarisés dans un établissement scolaire, sous contrat avec l'Éducation Nationale, situé sur le territoire de la Communauté urbaine. L'abonnement donne uniquement accès aux circuits de transport scolaire du Grand Reims (car scolaire + TER). Il est cumulable avec d'autres titres de transport public de Grand Reims Mobilités, à acheter directement par les familles sans accord préalable du Grand Reims. Tous les élèves à partir de la moyenne section de maternelle sont dotés d'une carte de transport. Les familles doivent conserver la carte de transport précédemment délivrée qui sera réactivée après leur inscription, sauf pour les élèves de CP, 6^e et 2^{nde} auxquels une nouvelle carte « SIMPLICITÉS » sera adressée. Pour les élèves utilisant conjointement le car scolaire et le TER, la carte régionale « SIMPLICITÉS » sera utilisable à bord des deux modes de transport empruntés à partir de septembre.

Titre Junior Grand Reims Mobilités

Pour l'utilisation du réseau Grand Reims Mobilités (lignes express, TAD, bus, tramway) en complément ou non d'un transport scolaire, par les élèves du secondaire, les familles devront souscrire leur titre de transport directement sur grandreims-mobilites.fr. La demande du titre ne nécessite plus d'accord préalable du Grand Reims.

[En savoir plus](#)



Reims Activ'été 2024, c'est parti pour les préinscriptions !

Les jeunes de 7 à 17 ans pourront à nouveau bénéficier de 220 activités gratuites

Les familles peuvent préinscrire leurs jeunes, âgés de 7 à 17 ans pour qu'ils puissent bénéficier gratuitement, du 8 juillet au 23 août, d'activités très variées (sportives, culturelles, artisanales, etc.) et adaptées à leur âge. Ces dernières sont organisées sur différents sites de la ville et encadrées par des animateurs et animatrices qualifiés, agents de la ville de Reims ou professionnels de clubs partenaires, dans le respect des règles de sécurité. Certaines activités auront également lieu en dehors de Reims (Prouilly, Lac du Der, etc.). Parmi les ateliers proposés, mentionnons certains d'entre eux susceptibles d'être particulièrement utiles tels que celui dédié à la réparation des vélos, à la circulation à vélo dans Reims, « Les gestes qui sauvent », les techniques de reproduction de végétaux. La découverte de métiers englobe un choix très large avec les propositions suivantes : animateur, technicien de spectacle vivant, apiculteur, couvreur, électricien, maçon carreleur, menuisier, plombier chauffagiste, peintre/plaquist/plâtrier, métiers de l'industrie, métiers autour de l'archéologie. Les jeunes pourront également choisir de pratiquer de l'e-journalisme, monter une émission de radio, créer un jeu vidéo. Reims, ville au label Terre de Jeux 2024, proposera une séquence autour des sports paralympiques parmi la dizaine d'ateliers relevant du sport. Mention spéciale pour la possibilité offerte de survoler Reims en avion. Il sera également possible de pratiquer du e-sport avec la réalité virtuelle.

Pour faciliter les déplacements cet été, tous les jours (soirs et week-ends compris), pour les bus, tram et TAD, avec la carte « Reims Activ'été », les enfants et les jeunes bénéficient d'un tarif privilégié pour utiliser les transports en commun et se rendre facilement sur les activités. (Attention, les enfants et les jeunes possédant déjà un abonnement annuel Grand Reims Mobilités, ne pourront pas bénéficier de cette offre). Tarifs : 18 € pour 2 mois de transports + 5 € supplémentaires pour les non-détenteurs d'une carte Grand R.

Le dispositif de Reims Activ'été s'inscrit dans le projet pédagogique porté par la ville de Reims puisque les valeurs de responsabilisation, d'égalité fille-garçon, de mixité sociale seront mises en valeur dans le cadre de l'organisation de ce programme de loisirs et de développement personnel.

À noter, les jeunes devront réserver leurs activités à l'avance. Ainsi, les réservations pour le mois de juillet débiteront à partir du mercredi 26 juin. Pour le programme du mois d'août, les réservations débiteront le lundi 22 juillet.

Contact et informations : direction de la jeunesse, 3 rue des Orphelins, 03 26 79 03 84, reimsactivete@reims.fr.

[En savoir plus](#)



Solidarité, santé,
seniors



L'espace dédié à l'inclusion des enfants en situation de handicap et à leurs parents a ouvert ses portes le 24 juin dernier à Reims

Véritable lieu ressources pour les familles dont un ou plusieurs enfants sont en situation de handicap ou présentent un développement atypique, ce nouvel espace accompagne les parents dans la recherche d'une structure d'accueil adaptée, respectant le rythme et les besoins de l'enfant. L'équipe de l'espace enfance et handicap soutient également les professionnels dans la mise en place d'un projet d'accueil personnalisé au profil de l'enfant pour une intégration accomplie. Parce que chaque enfant a SA place, ce nouveau service gratuit porté par la ville de Reims repose sur 3 piliers fondamentaux : un niveau d'accompagnement identique pour toutes les familles, le respect de chaque enfant et une accessibilité universelle.

Espace Enfance et Handicap de Croix-Rouge - 38 rue Pierre Taittinger - 03 26 77 77 90 ou 06 27 30 00 14.
Ouvert du lundi au mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

[En savoir plus](#)



Installation du jardin éphémère, place Godinot

Du 17 juin au 13 septembre

Le nouveau jardin éphémère de la ville de Reims est en cours d'installation place Godinot. Des perturbations temporaires sont à prévoir pendant les phases d'installation et de désinstallation.

La rue de l'Université sera mise en sens unique vers la place Godinot par une seule voie. Elle pourra être fermée pour une durée maximale d'une heure suivant l'avancement des travaux. Le stationnement sera interdit des deux côtés de la rue et autour de la place (sauf véhicules autorisés). L'accès piétons, secours et services sera maintenu. Durant cette période, la collecte des déchets sera faite normalement, à l'exception des riverains des n°2 au n°6 place Godinot qui devront présenter leurs sacs ou bacs côté rue de l'Université ou côté rue Saint Pierre les Dames.

[ICI la notice explicative et le plan](#)

BAZANCOURT

Depuis le 19 juin, pour une durée prévisionnelle de 8 semaines

Dans le cadre de la rénovation des réseaux d'eau potable et d'assainissement, le Grand Reims entreprend des travaux rue Gustave Haguenin. Ces derniers seront réalisés par l'entreprise SOLOTRA. La rue Gustave Haguenin sera barrée au cours du chantier et les stationnements seront supprimés aux abords du chantier. Les riverains seront tenus informés par l'entreprise des restrictions de circulation et de stationnement au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif se fera aux jours habituels, des bacs de regroupement seront installés aux angles des rues de l'Égalité et de la Place. En cas de nécessité, les usagers peuvent contacter le Grand Reims au 03 26 77 70 52 (de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30).



INFOS TRAVAUX



VAUDEMANGE

Depuis le 19 juin, pour une durée prévisionnelle de 4 semaines

Dans le cadre de la rénovation du réseau d'eau potable, le Grand Reims entreprend des travaux rue du Moulin de la Montagne. Ces derniers seront réalisés par l'entreprise Solotra. La rue du Moulin de la Montagne sera barrée au cours du chantier entre la ruelle des Bergers et la rue du Canal. Les stationnements seront supprimés aux abords du chantier. Les riverains seront tenus informés par l'entreprise des restrictions de circulation et de stationnement au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif se fera aux jours habituels, les bacs seront déposés dans un enclos dédié à l'angle de la rue du Moulin de la Montagne et de la rue du Canal et à l'intersection rue de Billy / rue du Moulin de la Montagne. En cas de nécessité, les usagers peuvent contacter le Grand Reims au 03 26 77 70 52 (de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30).

RILLY-LA-MONTAGNE - Travaux d'eau potable et d'assainissement

Depuis le lundi 10 juin, pour une durée prévisionnelle de 8 semaines (2 phases)

Dans le cadre de la rénovation du réseau d'eau potable et d'assainissement, le Grand Reims entreprend des travaux rue de la Liberté, à Rilly-la-Montagne. Ces derniers sont réalisés par les entreprises EHTP et SOLOTRA. La rue de la Liberté est barrée au cours du chantier et les stationnements sont supprimés aux abords du chantier. Les riverains sont tenus informés par l'entreprise des restrictions de circulation et de stationnement au fur et à mesure de l'avancement du chantier. Le ramassage des ordures ménagères et du tri sélectif se fait aux jours habituels, les bacs sont déposés dans un enclos dédié proche du square. En cas de nécessité, les usagers peuvent contacter le Grand Reims au 03 26 77 70 52 (de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30).

BHNS - Place d'Erlon - Boulevards Foch et Leclerc

Jusqu'au 31 juillet

Les travaux consistent au réaménagement de l'extrémité de la place d'Erlon côté Foch/Leclerc dans le cadre du projet de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS). Trois phases de travaux impactant uniquement le parking d'Erlon :

- Du 3 au 28 juin : entrée du parking légèrement décalée.
- Du 1^{er} au 31 juillet : entrée et sortie du parking en version définitive (côté bd Leclerc)
- Date à confirmer : fermeture du parking durant deux nuits.

Durant ces travaux, la circulation et le stationnement sont maintenus comme actuellement. La circulation entre les boulevards Foch et Leclerc est de nouveau autorisée avec mise en place de feux de circulation. L'entrée et la sortie du parking d'Erlon continuent à se faire uniquement depuis le boulevard Leclerc. Aucun changement pour la collecte des déchets et les livraisons.

[ICI la notice explicative et les plans](#)



INFOS TRAVAUX



Sainte-Anne - Rue de la Bonne Femme - Rénovation de la voirie et des trottoirs

Depuis le 17 juin, pour une durée prévisionnelle de 4 semaines

Afin d'améliorer le quotidien des riverains, des travaux de voirie vont être réalisés rue de la Bonne Femme, entre la rue Jean de Foigny et le boulevard Wilson. Les travaux concernent la rénovation de la chaussée, des trottoirs et bordures et des caniveaux. La circulation sera interdite en fonction de l'avancée des travaux. Le stationnement des véhicules sera interdit. Le cheminement des piétons sera dévié en fonction de l'avancée du chantier. L'accessibilité des secours et des services sera maintenue. Concernant la collecte, les déchets seront à déposer aux angles de la rue. Des nuisances sonores sont à prévoir lors de ces travaux. Tout est mis en œuvre afin de réduire au maximum les gênes occasionnées.

Travaux - Circulation - Stationnement...

Améliorer le quotidien des habitants, tel est l'objectif de la communauté urbaine du Grand Reims qui investit dans une vaste programmation des travaux. Ci-dessous, le lien vers les notices et le plan interactif concernant les travaux, en cours et à venir, entrepris à Reims.

[En savoir plus](#)